

ÉDITO

Vers la prise en compte de la dimension régionale
pour la convergence des luttes

Depuis plusieurs semaines déjà, le collectif d'animation et les membres du comité régional sont mobilisés pour atteindre les objectifs fixés lors de la conférence régionale de décembre 2010.

Rappelons-le, la volonté des délégués de cette conférence était de faire converger les revendications, les luttes des salariés sur un plan régional afin d'accentuer l'efficacité de l'organisation en région Aquitaine. Il faut prendre en compte la diversité d'organisation territoriale de nos syndicats : certains sont structurés au niveau départemental, d'autres au niveau régional.

Nous constatons au fil des mois que la dimension régionale de notre activité est de plus en plus prise en compte par nos structures soit par des discussions dans les CE d'UD, les syndicats, soit par l'intégration de cette question dans les débats prévus au congrès d'UD organisés cette année.

De nombreuses questions seront discutées sur un plan régional : celles sur le transport, le logement, les services publics, la santé, l'emploi industriel, l'aéronautique, l'artisanat, la formation professionnelle etc.

A ce titre, le Comité régional reste l'outil indispensable pour la prise en compte des enjeux liés à ces questions-là.

Il dispose pour cela d'outils spécifiques comme le site Internet qu'il faut faire vivre, la plateforme collaborative, la lettre d'information mensuelle, le CERESA...

De grands chantiers revendicatifs ont été mis en oeuvre depuis plusieurs années déjà (emplois industriels), d'autres

sont en cours (artisanat, formation professionnelle), certains sont à réaliser.

En effet, de nombreux coups sont portés aux salariés et à leurs acquis par l'intermédiaire d'une remise en cause systématique par les autorités d'Etat, les employeurs, les syndicats patronaux.

En ce qui concerne la formation professionnelle, par exemple, l'avenir des grands centres de formation est en jeu (AFPA-GRETA).

Afin de prendre en compte et réaliser l'ampleur des dégâts occasionnés par les décisions politiques prises sans consultation des salariés, des syndicats porteurs de propositions, dans un but précis de casse du modèle social de la France, le comité régional met à disposition des structures des outils permettant une analyse poussée pour une meilleure compréhension et l'élaboration de propositions avec les salariés.

Que l'on soit de Dordogne, de Gironde, des Landes, des Pyrénées-Atlantiques, du Lot-et-Garonne, les enjeux sociaux et économiques de notre région sont

indissociables et doivent être traités de manière conjointe, convergente pour une efficacité accrue de notre organisation syndicale en région Aquitaine.

N'oublions pas que tous ensemble nous sommes plus forts, que la convergence des luttes permet un rapport de forces inégalable !

Katy Sargenton



> SOMMAIRE:

ÉDITORIAL.....> p.1

PRESENTATION DE LA SITUATION DES GRETA.....> p.2

AFPA : CE QUE NOUS VOULONS.....> p.2-3

LE CERESA : UN OUTIL AU SERVICE DES ORGANISATIONS ..> p.3

L'ARTISTE DU MOIS : VINCENT MAZAUDIER.....> p.4

TARIF : 0,10 €

PRÉSENTATION DE LA SITUATION DES GRETA



Les formations dispensées dans le cadre de la formation continue de l'Éducation Nationale ont toujours été reconnues à la fois par les institutions (État, Région) mais également par toutes les personnes qui sont passées par ce dispositif.

Aujourd'hui, la loi WARSMANN, par l'intermédiaire de la suppression de l'article L423-1 du Code de l'Éducation, dans le cadre de la prétendue simplification du droit public envisage de faire disparaître les GRETA au profit d'un éventuel **Groupement d'Intérêt Public ou Privé (GIP)**.

Dans cette loi WARSMANN, c'est toujours et encore le désengagement de l'État pour sa mission de formation continue qui émerge dans un contexte global défavorable au Service Public. Ce sont encore les publics les plus fragiles qui auront plus de mal pour accéder à des formations de qualité adaptées à leurs besoins.

En effet, l'existence des GRETA associe une

mission forte de lutte contre l'exclusion et les inégalités, et cela, quelle que soit la réalité du tissu économique. Le réseau public des GRETA assure dans de multiples lieux, une réponse aux problématiques de mobilité des personnes les plus en difficultés (*niveau scolaire, économique, etc...*) en leur garantissant l'accès au droit à la formation. Il leur assure la possibilité d'être orienté, formé et ainsi la capacité à sécuriser leurs parcours face aux mutations économiques et sociales.

Le Service Public de formation, dont fait partie intégrante le réseau des GRETA, répond ainsi aux besoins du pays et aux enjeux de la Formation et de l'Orienté tout au long de la Vie et de développer ainsi la richesse du pays.

Cette transformation des GRETA en **Groupement d'Intérêt Publics ou Privés**, générerait des perspectives totalement incertaines pour les personnels aussi bien en matière de statuts qu'en matière d'organisation de travail et de continuité de service. Ce démantèlement, qui passerait par une diminution des effectifs des formateurs et donc par conséquent par une diminution de la qualité apportée à la forma-

tion des stagiaires et à l'individualisation des parcours, ne représenterait plus la marque d'équité des formations GRETA.

Nécessité d'un service public d'orientation, de formation, et de certification

La CGT propose la mise en place dans chaque région, à travers des partenariats entre l'ensemble des organismes de service public concernés, GRETA, AFPA, CNAM, APP, CNED... des plates-formes de service public régional de la formation tout au long de la vie, incluant l'orientation et fondées sur l'accessibilité, l'égalité, la gratuité, la pérennité et la transparence. En effet, la complémentarité de l'offre de formation publique peut ouvrir des perspectives de parcours et de réponses à des besoins qu'ils soient structurellement importants ou plus ponctuels. L'engagement de partenariats pour créer les espaces en amont permettrait à des personnes très éloignées d'une vraie capacité à s'orienter, à se former et à se qualifier (publics en situation d'insertion) d'acquiescer cette capacité.

Christian GUERIN



AFPA : CE QUE NOUS VOULONS !

Depuis ces dernières années et mois, le gouvernement s'acharne sur l'AFPA, précipitant l'Association dans une situation économique périlleuse.

Les dirigeants de l'AFPA, désignés par ce même gouvernement, sont en train d'« achever le travail ». Ils

organisent la faillite de l'AFPA et cherchent à faire éclater l'Association et ses missions de service public.

Cette politique se traduit par :

- Un **budget 2011** à nouveau **délibérément déficitaire**, justifiant à l'avance des décisions injustifiables ;
- Un niveau d'endettement de l'Association devenu intenable, même s'il était prévisible ;
- Un **gel des embauches prolongé**, conduisant à une hémorragie sans précédent des emplois avec une montée inquiétante du travail précaire ;
- Une **organisation méthodique de la désorganisation** qu'un Plan stratégique (rejeté par toutes les Organisations Syndicales) prolonge et amplifie au-delà du supportable ;
- Des situations intenable pour les salariés **mis dans l'impossibilité de réaliser leur travail** et de résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés ;
- **l'explosion de la souffrance au travail** dans tous les établissements (les lignes hiérarchiques sont déstabilisées voire détruites par des mises au placard ou des licenciements déguisés sous couvert de démissions) ;
- Une **politique salariale injuste** (Augmentations générales bloquées depuis 10 ans) ;

- Une **dégradation de la qualité du service** : stagiaires non rémunérés, sans formateur présent pendant la continuité de la formation, privés de la matière d'œuvre nécessaire à leur apprentissage.

Il est possible de rétablir la situation, mais il y a urgence !

Il faut très rapidement prendre les mesures qui s'imposent :

- **Sortir l'AFPA du déséquilibre financier**, en passant par un **engagement concerté des acteurs de la formation professionnelle** en France. L'AFPA doit prendre la place qui lui revient dans la réussite des propres projets de l'État, des Régions, des institutions du partenariat social avec un **réengagement financier de l'État** que tout justifie. Quid du plan « sans précédent » pour l'emploi du Président de la République annoncé le 10 février ? Il faut sortir de la logique du marché imposé (appels d'offres) par le Gouvernement qui étouffe le secteur de la formation.
- **L'État doit s'acquiescer de ses dettes** : 80 M€ au titre du 3^{ème} Contrat de progrès et 80 M€ pour l'entretien du patrimoine.
- **Pôle-Emploi et AFPA doivent coopérer** dans le cadre du Service public de l'emploi afin de **reconstituer un service public d'accueil, d'orientation, de sécurisation des parcours de formation et d'accompagnement** digne de ce nom. L'État doit respecter ses engagements financiers en la matière (aujourd'hui, 75 M€ supprimés pour l'AFPA et non transférés à Pôle-Emploi).
- **La levée du gel des embauches et un plan d'embauches d'urgence** afin de redonner les moyens de respecter les engagements pris à l'égard de ses financeurs, de répondre aux besoins de formation, de saisir les opportunités de développement et de retrouver le chemin

AFPA (SUITE)

de la performance sociale et économique.

- **La négociation avec les Organisations Syndicales d'un plan d'urgence en matière de risques psychosociaux** à partir des observations, analyses et préconisations des expertises des CHSCT réalisées lors des consultations sur la mise en œuvre du Plan stratégique.

- **Le respect de l'accord GPEC** et de l'engagement pris par les signataires d'une mobilité volontaire.

- **Stopper les changements à marche forcée et fuite en avant** qui conduisent l'AFPA dans le mur, mais :

- s'assurer de la faisabilité des mesures envisagées avant d'entreprendre quoi que ce soit (décisions organisationnelles, décisions économiques, système d'information) ;
- un vrai pilotage et suivi du changement ;
- l'arrêt immédiat de la démolition de la ligne d'encadrement ;
- la transparence économique et financière avec retour de l'affichage de données fiables ; le respect des prérogatives des ins-

tances de représentation du personnel en matière d'information sur la situation économique, sur les entrées stagiaires et sur l'emploi ;

- le rétablissement d'une véritable ligne RH, efficace et disposant d'effectifs suffisants avec des outils informatiques fiables ;
- Le **patrimoine foncier et immobilier** à sa fonction naturelle d'**outil pour la formation et la qualification**.
- Le retour à des **augmentations salariales générales**, garantie d'une vraie justice sociale, avec reconnaissance de l'immense effort collectif consenti par les salariés.
- Le rétablissement de l'**Allocation en faveur des demandeurs d'emploi en formation** (ADEF).

Le gouvernement, les Conseils régionaux, la gouvernance, la direction générale détiennent les clefs pour une véritable sortie de crise de l'AFPA.

Bernard Brot

UN OUTIL AU SERVICE DES ORGANISATIONS

Le CERESA a été créé en 1978. À l'origine, cette association loi 1901 avait pour mission de :

- **Promouvoir ou mener des études et recherches à caractère économique et social,**
- **Constituer un fond documentaire à disposition de ses membres et de toutes personnes autorisées,**
- **Publier et diffuser des informations, études, recherches aidant à la connaissance des problèmes économiques et sociaux, notamment régionaux.**

Au fil de l'histoire du Comité régional, le CERESA a connu des hauts et des bas...

Le Comité régional de Mai 2010 a décidé de relancer son activité.

L'Assemblée Générale, qui a suivi, a mis en place un conseil d'administration composé de : Alain Delmas (Président), Bernard Gambier (Secrétaire), Michel Fourcade (Trésorier), Bernadette Dupouy de l'Union locale de Marmande, Anne Pons-Métois de l'Union locale de Pessac, Corinne Graffeuille de l'Union Départementale 24, Fabien Maruejols du Syndicat SNECMA, Eric SIHARATH de l'AIA, Philippe Médiavilla secrétaire général du comité régional.

Conformément aux décisions du Comité régional, le CERESA doit être un outil support à sa démarche, tourné vers les organisations. Pour être clair, **c'est un outil de la CGT sous forme associative qui peut permettre d'élargir plus facilement la participation de personnes extérieures à la CGT** (conseil scientifique avec



des universitaires, des chercheurs...).

Cet outil doit être « un plus » en terme d'acquisition de connaissances et d'arguments concernant les enjeux régionaux, contribuant ainsi à la construction du rapport de force.

Si nous considérons que le CERESA doit avoir une fonction ressource, nous devons, dans un premier temps, rassembler tous les documents, les sources dont nous disposons. Il faudra donc élaborer une bibliographie mise à disposition des organisations. Nous pourrions également nous appuyer sur les outils informatiques du Comité régional (plateforme, sites existants, mise en place de la salle de documentation etc...).

Bien entendu, un travail de recherches sera nécessaire. Le CERESA n'aura pas vocation à devenir un outil d'audit technique. Il devra s'entourer de compétences dans l'organisation et à l'extérieur, pour mener à bien des recherches, des études qui répondent aux besoins des organisations et qui nécessiteront peut être des entrées nouvelles en matière d'études statistiques. (Rencontre avec l'INSEE)

Le CERESA, par et pour les organisations, devra envisager des sessions de formations permettant ainsi aux militants dans les professions et les territoires de s'approprier des connaissances et des pratiques leur permettant à leur tour d'être des acteurs en matière de conception d'outils de connaissance dans les territoires.

Approfondir la connaissance des territoires pour mieux intervenir revendicativement.

Le Comité régional a décidé de travailler la proximité dans les territoires, avec les syndicats, afin de partir des besoins et de mettre en cohérence nos propositions dans la région. À partir des territoires ciblés, nous pourrions engager des recherches plus fines sur la réalité de ceux-ci. Mais nous le ferons ensemble, avec les organisations de la CGT.

Comment ? Et si vous proposiez au CERESA, à partir de votre syndicat, de votre territoire avec l'UL, de vos besoins, d'engager un travail commun de connaissance pour agir ?

L'apport sur telle ou telle filière, territoire, pourra s'élaborer avec des chercheurs, des militants, pour approfondir le contexte, construire avec les syndicats, les UL un cahier revendicatif, organiser l'action.

Mais une chose doit être très claire, nous construirons cet outil avec vous... Dans les semaines qui viennent, nous essaierons d'engager des chantiers concrets, mais le CERESA sera ce que nous en ferons....

Alain DELMAS



VINCENT MAZAUDIER

Vincent Mazaudier est né en 1973, il est comédien et régisseur, il travaille pour différentes structures et/ou compagnies, dont essentiellement la compagnie Uz et Coutûmes, basée à Uzeste (33), où il réside.

En direct de Kinshasa, février/mars 2011 :

« C'est la cinquième fois que je travaille bénévolement à Kinshasa, en République Démocratique du Congo, avec l'association « CLOWNS SANS FRONTIÈRES », dont le slogan est « du rire contre la guerre ». Clowns sans frontières c'est environ quatorze missions par an, aux quatre coins du monde (Birmanie, Philippines, Madagascar, Moldavie ...) avec pour objectif d'apporter des instants de rire et de poésie aux enfants et aux plus grands, à celles et ceux qui vivent le plus souvent dans des situations très difficiles, pour des raisons économiques, politiques, sociales ...

Nous sommes ici pour créer un spectacle et le jouer un certain nombre de fois pour les enfants des rues de Kinshasa. Ils sont entre 30 000 et 40 000 dans cette capitale, du bébé à l'adulte, filles et garçons. Ils se retrouvent livrés à eux-mêmes, dans la rue, pour diverses raisons : démobilisés de guerre, orphelins, accusés de sorcellerie, handicapés, bouc émissaire...

Ce phénomène s'amplifie et aujourd'hui, il y a déjà plusieurs générations d'enfants des rues. Il existe des structures, des centres pour accueillir ces enfants laissés pour compte ; chaque centre a sa propre organisation. Certains sont dits « ouverts », les enfants peuvent y venir pendant la journée uniquement et retournent dans la rue la nuit, à la recherche de moyens de subsistance.

D'autres sont dits « fermés » et les enfants sont pris en charge, accompagnés sur le plan scolaire, social et médical.

Un **réseau d'éducateurs** sensibilisés à cette **terrible** problématique tente de les repérer dans les rues, de les orienter vers les différents centres et d'obtenir des informations sur leur famille et leur situation, dans le but de mettre en place une réinsertion dans la famille, lorsque cela est possible.

C'est un travail très long qui nécessite des moyens difficiles à réunir.

Nous créons le spectacle sur place avec des artistes kinoïses ; ils interviennent dans certains centres, toute l'année, sous forme d'ateliers de pratiques artistiques, musique, danse, théâtre, construction et manipulation de marionnettes ; à chacun sa spécialité.

Nous sommes 3 à venir de France, deux artistes et une logisticienne. Nous disposons d'une semaine pour créer le spectacle et de quinze jours pour le présenter aux enfants, à travers la ville.

Cette mission est un peu particulière car nous intégrons dans l'équipe artistique, trois jeunes filles « des rues », venues d'un centre « ouvert » et ayant participé aux différents ateliers.

Nous sommes en résidence chez Starlette la femme, artiste kinoïse qui possède une parcelle qu'elle destine à la création artistique. Nous travaillons sous un soleil de plomb, nous y mangeons, nous y dormons. Les filles, Bébita, Charlene et Carmen nous rejoignent chaque matin, et rentrent au centre le soir. Elles ont 15, 17 et 19 ans et deux d'entre elles sont déjà mamans.

Nous sommes dix artistes au total pour interpréter l'histoire d'un moustique jaune, histoire que nous inventons de toutes pièces, de façon collective ; mais nous partons quand même pour cela de ce qui nous préoccupe car nous racontons l'histoire d'un moustique, différent des

autres, rejeté par sa famille, son village, errant seul d'abord dans la brousse, puis à la ville, perdu et affamé et triste, il finira par rencontrer des « gens biens » et trouver une issue positive à son calvaire.

Au bout de cinq jours de travail nous avons un spectacle de 45 minutes et 17 représentations à donner.

Les conditions ne sont pas évidentes, l'électricité fonctionne deux heures par jour (tard le soir), les transports sont très longs, compte tenu de l'état des routes et de la densité de la circulation.

Mais nous sommes une équipe soudée et fière de jouer et de faire rire ces enfants, car les lieux où nous jouons sont précaires, parfois insalubres.

Ces enfants vivent ensemble, dans la rue, dans un climat de violence, mal vus, ils sont appelés « shégués » (terme très péjoratif qui veut dire sexe de la mère) ; ils n'ont pas d'autres moyens que le brigandage pour les garçons et la prostitution pour les filles, pour trouver à manger et survivre.

Mais ils sont là, bien vivants, plus ou moins traumatisés, je ne sais comment l'évaluer, mais on peut lire dans leurs yeux un parcours bien chaotique.

Leur offrir un spectacle peut paraître bien dérisoire, mais c'est ce que nous savons faire, et nous nous y employons avec dynamisme et engagement.

Clown sans frontières :

www.clowns-sans-frontieres-france.org

